

Ce lieu fut compris dans le comté de Clermont en Beauvaisis, avec la châtellenie de *La Hérelle*.

On voit dans les titres de l'abbaye de Froidmont une déclaration d'un Ursio de *Mory* de l'année 1189 portant que s'il peut être convaincu d'avoir nui à ce monastère, il consent à être pendu : *quocumque loco capi potuit, patibulo suspendatur*.

Le village de *Mory* qui compte trente feux est situé sur le coteau au sud de la vallée, près d'un ravin nommé le vallon Notre-Dame.

La cure dédiée à saint Marc était conférée par l'évêque de Beauvais.

Elle a maintenant le titre de chapelle.

L'église fut brûlée avec le village par les Bourguignons dans les guerres du quinzième siècle. Ce n'était alors qu'une chapelle consacrée sous le patronage de l'exaltation de la sainte croix.

Celle qui existe aujourd'hui, rebâtie vers 1500, prit le nom de Saint-Marc, ancien patron du pays; elle est chétive; sa porte en arc surbaissé est accompagnée de pilastres à crochets. Le chœur, carré, sans fenêtres, a des voûtes à arcs doubleaux prismatiques, portant sur des consoles. La nef est pourvue de larges arches et de piliers cylindriques séparant des latéraux modernes étroits. Le clocher, très-court, couvert d'ardoises, est posé sur la façade.

On conserve dans cette église une parcellle de la vraie croix donnée par le cardinal de Gesvres, évêque de Beauvais.

Il y a un fort souterrain au sud du village au lieu dit Lamotte.

On voit aussi à *Mory* une chapelle dédiée à la Vierge, surnommée de Notre-Dame-de-Grâces, qui fut fondée au quinzième siècle; l'évêque de Beauvais nommait à ce petit bénéfice. Le bâtiment est dépourvu d'intérêt.

Le hameau de *Maucrux*, *Maucreux*, le *Maucreux* ou *Moeroux* souvent écrit par corruption *Montcru*x et *Moncru*x, est composé de vingt maisons dans la vallée, tenant au village de *La Hérelle*.

Au nord de *Maucrux* est le cimetière avec une chapelle dédiée à saint Marc qui représente l'église primitive matrice des paroisses de *Chepoix*, *Mory* et *La Hérelle*. Les trois communes qui y vont encore en procession les jours de saint Marc et de la commémoration des morts, y font aussi une dévotion particulière à Pâques et à la Toussaint.

Cette église brûlée par les Bourguignons au quinzième siècle, le fut de nouveau en 1636 par les Espagnols qui transportèrent les cloches dans l'abbaye de Corbie. La chapelle actuelle est couverte en chaume.

La commune a une école, un jeu de tamis, près d'un hectare de terre à l'état de friche.

Le cimetière est entouré de haies.

Il y a dans le pays trois moulins à vent, un moulin à huile, un four à chaux.

La population est agricole.

*Contenance*: Terres labourables, 434 h. 13,25. — Bois, 2 h. 02,25. — Vignes, 0 h. 13,40. — Jardins potagers, 6 h. 75,95. — Chenevières, 2 h. 68,35. — Eaux, 0 h. 02,45. — Fiches, 4 h. 41,20. — Superficie des propriétés bâties, 2 h. 47,55. — Routes, places, chemins, etc., 8 h. 78,75. — Total : 461 hect. 43,15.

Distance de *Breteuil*, 1 myr. — De *Clermont*, 2 myr. 9 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 9 kil. — Marchés, *Breteuil*, *Ansaillers*. — Bureau de poste, *Breteuil*. — Population, 218. — Nombre de maisons, 53. — Revenus communaux, 139 fr.

*Paillard*, *Paillard*, *Pallart*, *Paillarth* en 1172, *Paiglart*, *Paielart*, *Payart* (*Paillardium*, *Paillardum* en 1453), sur la limite nord, entre *Rourroy*, *Tartigny* au sud-est, *Breteuil* au sud, *Esquennoy*, *Bonneuil* à l'ouest, *Hallivillers*, *La Faloise*, *Folleville* (Somme) au nord.

Grande commune, à territoire figurant à peu-près un demi-cercle dont le diamètre est à la limite nord-est. La vallée de Noye la traverse du sud au nord; le vallon de *Rourroy* constitue une partie de la région orientale.

Le chef-lieu, central, forme une longue rue dite *Becquerelle* sur la chaussée Brunchant qui allait d'Amiens vers Pont-Sainte-Maxence; il comprend d'ailleurs d'autres rues ou sections dont l'ensemble présente une agglomération considérable; le village est assez bien bâti par suite de sept incendies qui ont détruit, depuis 1819, plus de cent quatre-vingts maisons.

*Paillard* est un lieu d'une haute antiquité comme la plupart de ceux qui sont situés sur le trajet d'une voie romaine; les restes de cette époque ne sont pas rares dans l'étendue du territoire.

La terre fit partie du comté de Corbie. On ne connaît plus le nom des premiers seigneurs, mais on apprend par les titres de l'abbaye de Wariville qu'en 1190, Gautier seigneur de *Paillard*, partant pour la Terre-Sainte, donna aux religieuses de Bellefontaine qui était à ce qu'il paraît, une dépendance de l'abbaye, six muids de blé à prélever sur un moulin appelé *Théon*.

Au quatorzième siècle, la seigneurie passa de la maison de Coucy à celle de Clermont-Nesle par le mariage de Raoul II de Clermont, avec Isabelle de Coucy fille de Robert de Pinon et héritaire des domaines de *Paillard* et de *Tartigny*.

Leur fils Jean I de Clermont était en 1354 seigneur de ces deux terres, qu'il laissa vers 1362 à Jean II de Clermont.

*Paillart* appartenait dans le seizième siècle à la maison de Lannoy. Des alliances l'amènerent dans celle du Gondi et le duc de Retz, général des galères, la vendit en 1644 à Charles de Monchi, marquis d'Ilocquincourt, depuis maréchal de France. Elle appartenait en 1700 à Louis Léonor de Monchi, abbé de Boherie, dont les descendants la céderent en 1757 à Charles Dumoulin, trésorier de France en la généralité de Soissons.

La terre de Folleville était mouvante de celle de *Paillart*.

La cure dédiée sous le titre de Saint-Denis était à la nomination de l'archidiacre et du préchanteur d'Amiens.

Elle est réduite aujourd'hui en succursale.

L'église est une belle construction qui appartient, en très-grande partie, au style ogival flamboyant; sa forme est celle d'une croix. Le chœur, polygone, a de longues fenêtres tripartites, tréllisées, des contreforts saillants, des voûtes à nervures réticulées et à pentails chargés de sculptures. Le clocher, placé à côté du chœur, est une grosse tour carrée à deux baies sur chaque face; un chapeau d'ardoises le termine.

La nef a un portail latéral de l'époque de la renaissance; il est formé d'une grande arcade ogive décorée d'un feston trilobé, accompagnée de contreforts, de plusieurs niches et de panneaux; les deux portes sont carrées. La nef elle-même est moderne et pourvue d'un lambris.

Les fenêtres du chœur sont ornées de belles verrières entre lesquelles on distingue les armes de Raoul de Lannoy seigneur de *Paillart* au seizième siècle. L'autel est remarquable.

L'église est dallée.

On voit au nord du village, à la fourche du chemin d'Hallivillers, une assez grande chapelle consacrée sous les noms des saints Lugle et Luglien, d'origine irlandaise, martyrisés en Artois au septième siècle; leurs reliques furent apportées à *Paillart* d'où on les transféra solennellement vers l'an 900 dans la ville de Montdidier.

Cette chapelle a été rebâtie en 1825; on y dit la messe le deuxième dimanche du mois de juillet et le vingt-trois décembre.

Il y a dans l'intérieur du chef-lieu une autre chapelle dédiée à la vierge.

Un souterrain divisé en quatre allées règne sous le village et notamment au-dessous de la butte de Lamotte, sur laquelle l'église est placée.

On a trouvé, à plusieurs reprises, des sarcophages sur divers points du territoire.

*Rome* et *La Ferme* sont deux écarts au sud-ouest du chef-lieu, à une faible distance.

*Visigneux*, *Vésigneux*, *Vézigneuil*, *Visigneuil*, *Visineul*, *Visinucl*, *Visignole*, *Veisgneul* (*Viseignolium*), autre écart composé d'une ferme et d'un moulin, est situé dans le vallon de *Rouvroy* à un kilomètre à l'est de *Paillart*. Il y eut un établissement religieux fondé en 1148 par Valéran seigneur de Breteuil, en l'honneur de la vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Laurent. On lui assigna pour propriétés, le lieu de la fondation, la terre de Coulemelle (Somme), et le Bois-Mauger. Cette maison fut érigée vers 1178 en une abbaye de l'ordre de saint Augustin et obtint des bulles de confirmation de Grégoire IX en 1231, Urbain IV en 1263, Grégoire X en 1271. Catherine comtesse de Clermont fit faire pour elle en 1209 le moulin de *Visigneux*.

Le couvent fut incendié, les titres brûlés et les religieux dispersés dans le quatorzième siècle. Les biens furent affectés vers 1395 aux célestins de Sainte-Croix d'Offémont, avec la sanction du pape Alexandre V. Les célestins d'Amiens en étaient devenus possesseurs depuis 1435. Il ne restait à *Visigneux* qu'une chapelle détruite dès long-tems. On n'y trouve aucun vestige de l'ancien monastère.

La seigneurie du lieu vint en 1782 à l'hôpital général d'Amiens.

*Paillart* avait une maladrerie, avec chapelle, dont les biens furent donnés à l'hôtel-Dieu de Montdidier, par arrêt du conseil du treize juillet 1695.

Les propriétés communales comprennent un presbytère, une école, une argilière, un jeu de tamis, un hectare et demi de terre à l'état de prairies, et soixante-dix hectares de pâtures marécageuses.

Le cimetière fermé par des murs entoure l'église. On y voit une chapelle dite d'*Ecce homo*. La croix est du temps de la renaissance.

Les pauvres avaient autrefois une rente de cinq cents livres constituée sur les gabelles.

Il y a une compagnie de pompiers.

Les établissements industriels comprennent des carrières, une tourbière, quatre moulins à eau, un moulin à huile, une autre usine hydraulique à aiguiseur, une papeterie.

La population est agricole.

*Contenance*: Terres labourables, 1,151 h. 93,25. — Terres plantées, 1 h. 38,20. — Pépinières, 0 h. 61,75. — Jardins potagers, 12 h. 89,95. — Carrières, 0 h. 54,70. — Prés, 53 h. 36,15. — Prés plantés, 0 h. 84,30. — Marais, 74 h. 15,70. — Vergers,